Année académique 2021 - 2022 Domaine Économique

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP108 Économie			
Code	ECRP1B08RP108	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Laurence BROOTCORNE** (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de découvrir les environnements économiques dans lesquels il évolue.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
- 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
- 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
- 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :
· D'identifier les grands principes d'organisation micro et macro économiques
· D'analyser et d'établir des liens avec l'activité socio-économique selon ces principes
· De présenter et d'expliciter le modèle économique dominant et d'en décoder son impact sur une situation socio-économique.
· D'identifier et d'expérimenter des processus de créativité

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B08RP108A Économie 36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP1B08RP108A Économie 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l’unité d’enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d’apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d’évaluation décrites dans les fiches ECTS de l’activité d’apprentissage.

Lorsqu’une unité d’enseignement ne contient qu’une activité d’apprentissage, la note de l’unité d’enseignement est la note d’évaluation de cette activité d’apprentissage, note obtenue selon les modalités d’évaluation décrites dans les fiches ECTS de l’activité d’apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d’apprentissage composant l’UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d’évaluation pour l’ensemble de l’UE (quelle que soit la note obtenue pour l’autre/les autres activités d’apprentissage composant l’UE).

N.B. La non-présentation d’une partie de l’épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l’ensemble de l’activité d’apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l’évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d’apprentissage de l’UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d’évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Année académique 2021-2022 Domaine Économique

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Économie			
Code	20_ECRP1B08RP108A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Laurence BROOTCORNE** (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de découvrir les environnements économiques dans lesquels il évolue.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :
· D'identifier les grands principes d'organisation micro et macro économiques
· D'analyser et d'établir des liens avec l'activité socio-économique selon ces principes
· De présenter et d'expliciter le modèle économique dominant et d'en décoder son impact sur une situation socio-économique.
· D'identifier et d'expérimenter le processus d'entreprenariat au travers d'un projet d'innovation sociale
. De prendre la parole devant un jury en pésentant le projet d'innovation sociale
. De compléter sa culture générale économique pour pouvoir intervenir comme un communicant professionnel avéré

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

*Le problème économique et le cadre de notre économie
*Les actes et les agents économiques
*La production, la répartition, la consommation et les investissements
*La monnaie et le taux d'inflation
*Les balises de l'entreprenariat au travers d'un projet d'innovation sociale :

1. Identifier le besoin social peu ou mal satisfait
2. Repérer les solutions existantes au besoin identifié et leurs insuffisances.
3. Imaginer une réponse nouvelle au besoin identifié adaptée au territoire et en impliquant les acteurs concernés (usagers, associations, pouvoirs publics, etc)
4. Visualiser les risques, freins, difficultés techniques du projet imaginé.
5. Construire un modèle économique solide et viable pour le projet
6. Evaluer les connaissances manquantes et recourir à des partenariats pour développer une expertise dont on ne dispose pas en interne.
7. Présenter le projet et le défendre face à un jury.

Démarches d'apprentissage

Travail en autonomie
Approche inductive
Approche par situation-problème
Analyse d'articles de presse
Approche interactive
Conférences, théâtre, cinéma selon les programmations de l'année en cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Une évaluation formative est prévue en octobre-novembre
Des exercices permettent de s'entraîner
Une séance de « questions-réponses » est prévue au dernier cours avant l'examen

Sources et références

Christophe Degryse, L'économie en 100 et quelques mots d'actualité. Edition De Boeck Université. 2019

J. André, Les cahiers de l'économie, Editions Erasme 2004

Charlotte Monin, Sciences éco, les définitions clés , Editions Garnier, Les carnets du bac, 2004

Michael Parkin, Introduction à la micro- économie. Edition ERPI, 2017

Michael Parkin, Introduction à la macro-économie. Edition ERPI 2017

Paul A.Samuelson, L'économique 1 et 2, Collection U, Dernière édition

Jean Yves Capul, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales,. Edition Hatier 2016

Jean Yves Morin, L'économie globale, Edition Modulo 2018

Liste non exhaustive

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus
Notes de cours
Reportages en ligne
Conférences
Documents déposés sur connectED au regard de l'UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de la production journalière (40%) se fera par une interrogation, des travaux et la mise en place d'un projet innovant ainsi que sa défense durant l'apprentissage. L'évaluation tiendra compte de l'investissement et de la production au processus d'innovation sociale.
Les étudiants n'étant pas présents lors de l'interrogation ne pourront la présenter qu'à condition d'avoir remis une copie de leur certificat médical au professeur par voie électronique le jour de l'interrogation. Les interrogations couvertes par un CM seront présentées dès le cours de la reprise.

La présence active et participative des étudiants durant le projet d'innovation sociale sera prise en compte dans ces 40%. En cas d'absence à la préparation et/où à la présentation du projet innovant, un travail d'innovation sociale sera exigé.
L'évaluation finale de cette activité d'apprentissage se fera par examen écrit (choix multiples, questions ouvertes, applications, exercices,...) (60%).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	30				
Période d'évaluation	Prj + Exe	70			Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l’unité d’enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d’apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d’évaluation décrites dans les fiches ECTS de l’activité d’apprentissage.

Lorsqu’une unité d’enseignement ne contient qu’une activité d’apprentissage, la note de l’unité d’enseignement est la note d’évaluation de cette activité d’apprentissage, note obtenue selon les modalités d’évaluation décrites dans les fiches ECTS de l’activité d’apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d’apprentissage composant l’UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d’évaluation pour l’ensemble de l’UE (quelle que soit la note obtenue pour l’autre/les autres activités d’apprentissage composant l’UE).

N.B. La non-présentation d’une partie de l’épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l’ensemble de l’activité d’apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l’évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d’apprentissage de l’UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d’évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).